

Province de Québec
Municipalité du canton de Saint-Godefroi
MRC de Bonaventure

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

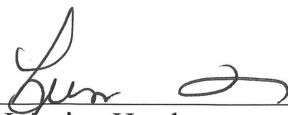
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Lumina Horth, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre 2024 à 18h00, à la Salle Eugène Anglehart sise au 109C, Route 132, Saint-Godefroi (Québec) pour l'adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Saint-Godefroi, ce 10^e jour de décembre 2024.



Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière